

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Arts Visuels	
Orientation	-	
Intitulé du module	Dessin et édition I	
Code	1AV12	AAV303721F21
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise à familiariser les étudiant·e·s avec la conception et la réalisation de projets graphiques. Dans ce cadre, ils/elles apprennent les bases du dessin préparatoire et de recherche - comme média à part entière, ainsi que les bases de la conceptualisation et de la production de l'œuvre, multipliée par différents procédés de gravure.
Contenu et formes d'enseignement	Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement: a) DiverseDessin (8 périodes tous les 15 jours): <i>Diverse</i> comme une esquisse, une note, une inscription sur le mur, un papier ou un écran. Au crayon, à la gouache, image ou photo annotée, une installation ou un film. Notations d'idées, de rêves ou pense-bête. Un cours sur le dessin dans toutes ses diversités. b) Multiples (8 périodes tous les 15 jours): à partir d'une ébauche de démarche personnelle, corroborée par la discussion, l'étudiant·e est invité·e à rechercher parmi les différents procédés de gravure, comprenant également l'utilisation de la photographie et de l'ordinateur, le moyen le plus apte à la réalisation de son projet. Il/elle doit conceptualiser une édition, la produire et la présenter.
Modalités d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisante(s), le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	a) Karim Noureldin b) Tatiana Rihs

Responsable du module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	30 août 2021	Par	Stéphane Kropf